



Crédit photo : Office du Tourisme de Vars

Chères Varsinques, chers Varsincs,

Cent jours. C'est suffisant pour poser des fondations. Parce que je me suis engagé à vous informer régulièrement, je vous dois ce premier bilan : factuel, transparent, sans détour.

La transition ne s'est pas déroulée comme la continuité du service public l'aurait exigé. À notre arrivée, nous n'avons trouvé ni dossiers, ni éléments permettant d'assurer la reprise des projets en cours, les comptes et les procédures, pas même un inventaire du patrimoine communal.

Le recours électoral a été rejeté sans ambiguïté par le tribunal administratif, il a suivi les conclusions du rapporteur public. Un appel a été formé devant le Conseil d'État, sur une question de forme uniquement par M. LAUDRE, M. CALLUT et Mme BRIAND. La justice suit son cours.

Les finances : la vérité des chiffres, et des décisions

Vous avez le droit de connaître la situation exacte de votre commune :

- l'endettement s'élève à **8 877 000 €**, dont un nouvel emprunt de 3 000 000 € en 2025
- l'épargne brute de la commune est de **1 022 000 €** ;
- la capacité de désendettement (dette rapportée à l'épargne brute) atteint ainsi **8,9 années**, soit le seuil d'alerte communément admis pour une commune.

Une fois le capital de la dette remboursé, l'épargne nette est presque nulle. En clair : la commune a été endettée au maximum de ses capacités financières, sans que le financement de la salle polyvalente soit pour autant assuré — il manque à ce jour **un million d'euros**. Pour tenir les engagements, le conseil a dû procéder à des arbitrages, qui devront se poursuivre lors du prochain budget : rien n'avait été prévu pour couvrir les coûts de fonctionnement de ce futur équipement, et la SEDEV, dont les finances restent fragiles, ne pourra pas en supporter le poids.

Sur le plan comptable, de nombreux mandats et titres n'avaient pas été régularisés depuis l'automne 2025. Grâce à un appui externe hebdomadaire mis en place dès notre prise de fonction, et à la mobilisation des personnels de mairie et des services de l'état, ce retard a été résorbé. Un budget primitif de continuité a été voté et approuvé avant le 30 avril.

En parallèle, le recrutement d'un directeur général des services est lancé, accompagné par un cabinet spécialisé et le Centre de gestion, pour doter la commune du pilotage administratif qu'elle mérite.

Sécuriser notre outil de travail : les remontées mécaniques

Face aux besoins de financement croissants de la commune, notre priorité est de sécuriser sa principale ressource : la SEM SEDEV.

Conformément à mes engagements, j'ai renoncé au poste de directeur général qu'occupait l'ancien maire. Cette décision fait économiser **7 850 € par mois** à la SEDEV. Laurent Thélène assure désormais la direction générale, un choix salué par la Caisse des Dépôts.

La SEDEV, qui s'est trouvée en défaut de paiement en septembre 2024, faute de rigueur dans sa gestion, fait l'objet depuis dix-huit mois d'un redressement mené avec méthode par Laurent Thélène et ses équipes. Au quotidien, ces mêmes équipes travaillent à améliorer le domaine et les services rendus aux clients. Elles ont même construit le terrain de pétanque le plus haut de la région.

La Forêt Blanche ouvrira du **5 décembre au 11 avril**. Nous travaillons à un projet dédié aux sportifs sur le domaine après la fermeture, ainsi qu'avec les services de l'Office, à une ouverture de station résolument festive dès le 5 décembre sur 3 week-end : un « Vars en Scène » repensé, plus vivant, construit avec l'ensemble des acteurs de la station, et pensé aussi pour annoncer le lancement de la salle polyvalente. Nous reviendrons vers vous dès que ces projets seront finalisés. Enfin, nous avons renoué le dialogue avec nos voisins, avec l'ambition de bâtir des projets communs. La forêt verte est le premier pas d'une collaboration durable et équilibrée.

Mieux vendre notre destination

Vars ne disposait pas de cellule commerciale. Nous y remédions ! Une personne dédiée a été recrutée à l'Office pour lancer la **place de marché Vars** : accompagner les hébergeurs qui le souhaitent, mais aussi les prestataires et vendre ensemble la destination. Ce projet concerne tous les acteurs de l'hébergement et de l'activité ; nous vous le présenterons en détail très prochainement.

Des actions concrètes dans tous nos villages

- Une cinquantaine de **places de stationnement** sont en cours de création aux Claux.
- Le **remplacement des fenêtres de l'école** est budgété.
- Le **permis de la maison des chasseurs** est obtenu.
- Le **budget voirie** est consolidé.
- La **navette de Guillestre**, gratuite, est remise en service.
- Dès cet été, **chaque famille de la commune dispose d'une solution d'accueil pour ses enfants** : un centre de loisirs confié à l'ESF pour les 6-12 ans, et un accueil des 3-6 ans au sein de notre crèche.
- Nous travaillons à la **création de logements à l'année** et à la valorisation de nos villages.
- Les **services techniques sont renforcés**, au service de l'entretien communal.

Le cap est fixé

Notre jeune équipe travaille avec honneur et enthousiasme, l'énergie ne manque pas.

Vars a tous les atouts pour redevenir une grande destination, un grand domaine. Nous en posons les fondations, avec vous et pour vous. Je continuerai à vous rendre compte régulièrement.

Je tiens à remercier les agents communaux, les secours, les élus, les commerçants, les artisans, les associations, les socioprofessionnels, les bénévoles et l'ensemble des habitants qui font vivre Vars chaque jour. Leur engagement est la première richesse de notre commune.

Devenez sapeur-pompier volontaire !

Face aux risques majeurs d'incendie sur notre territoire, nous sommes tous conscients de notre vulnérabilité.

C'est pourquoi, la commune, en partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), lance un appel à l'engagement citoyen.

Aujourd'hui plus que jamais, notre collectivité a besoin de femmes et d'hommes prêts à s'engager au service des autres.

Que vous soyez étudiant, salarié, artisan, agriculteur, vous pouvez rejoindre une équipe engagée et contribuer à la protection de votre territoire et de ses habitants. **Il est tout à fait possible de concilier un emploi et un engagement de sapeur-pompier volontaire.** Les interventions et les périodes de disponibilité sont adaptées en fonction des contraintes de chacun. Aucune expérience préalable n'est nécessaire, une formation complète est assurée dès votre intégration par le SDIS.

S'engager comme sapeur-pompier volontaire, c'est :

- Protéger la population.
- Porter secours aux personnes.
- Participer à la prévention des risques.
- Vivre une expérience humaine forte, fondée sur la solidarité et l'entraide.

Votre engagement peut faire la différence. Rejoignez le centre de secours et d'incendie de VARS.

Pour tout renseignement ou pour déposer votre candidature, contactez le chef de centre de votre centre d'incendie et de secours par mail merlinvars@gmail.com ou au 06 72 00 58 80.

Fidèlement,

Jérôme HOSSZU, Maire de Vars

Restons en contact :

Nous souhaitons développer une communication plus directe et plus réactive avec les habitants.

Nous vous invitons à télécharger l'application ILLIWAP afin d'avoir les informations en temps réel concernant la sécurité, les alertes.

Aussi, vous avez la possibilité de vous inscrire à la Newsletter communale, rendez-vous sur le site web de la commune via : <https://www.mairie-vars.fr>. Ouvrez la page d'accueil et faites défiler la page jusqu'en bas pour trouver le champ d'inscription, entrez votre adresse e-mail, puis validez en cliquant sur le bouton d'abonnement.

Ces moyens de communication :

- **Sont gratuits.**
- **La vie privée est strictement respectée : pas de fichier**
- **Aucune publicité**

Ces systèmes constituent donc un progrès considérable d'information des citoyens et facilite la transmission des messages officiels.

Pour plus de renseignements, merci de contacter la Mairie au 04 92 46 50 09